

**POUR**

*une nouvelle*

***gouvernance***

# ÉDITO

La mandature qui s'achève a été marquée par la déconstruction de services emblématiques appréciés des Parisiens, une gestion aléatoire des grands dossiers municipaux et une désorganisation inédite de l'espace public. Les exemples ne manquent pas : la fin brutale d'Autolib', le ratage du nouveau contrat de vélib'2, la perte des contrats de panneaux publicitaires de JC Decaux, l'explosion de la dette, le sentiment d'abandon des quartiers du nord-est de la capitale, la situation anarchique des engins en « free floating », l'absence de coordination des chantiers de voirie...

Le degré d'urgence atteint un point tel que Madame Hidalgo promet aujourd'hui de résoudre en quelques mois des situations qu'elle a elle-même contribué à créer en cinq ans.

Pourquoi l'exécutif actuel n'est-il pas parvenu à produire des résultats alors même qu'il héritait d'une situation favorable ? C'est en ce sens que la question de la gouvernance se pose de manière fondamentale. Elle interroge le rapport à l'efficacité des politiques publiques et à la richesse du dialogue démocratique avec les citoyens.

L'échec de cette mandature est d'abord celui d'un mode de fonctionnement trop vertical, trop solitaire, où l'on décide tout d'en haut, ce qui conduit à des erreurs de jugement et de lourds dysfonctionnements opérationnels. On ne peut avoir toujours raison à tout moment - et parfois contre l'évidence.

Je suis convaincu que la réussite de la transformation de notre ville doit se construire autour d'une méthode de gouvernance profondément renouvelée : plus ouverte, plus horizontale et plus moderne.

La réussite de Paris doit s'inscrire dans un autre état d'esprit, libéré des dogmatismes et des clivages partisans, pour puiser dans l'intelligence collective. Une idée est bonne ou elle ne l'est pas, elle ne connaît pas d'étiquette - Et si elle est bonne, il faut tout faire pour la mettre en œuvre. L'enjeu pour le prochain maire de Paris est d'insuffler une culture du résultat dans le fonctionnement municipal, en s'inspirant des réussites qui existent ailleurs et en s'appuyant davantage sur l'expertise de la société civile, avec celles et ceux qui font la ville. Une gouvernance moderne et efficace doit se fonder sur une logique partenariale.

La prochaine mandature doit également inaugurer un nouveau temps démocratique afin de « réoxygéner » le débat public. Il s'agit de véritablement intégrer les citoyens dans le processus de décision. Non pas pour en faire un outil de communication, mais dans une volonté de faire réellement participer les Parisiennes et les Parisiens aux grands choix structurants qui les concernent directement. Les engagements de co-construction ne peuvent se réduire à un esprit d'incantation. Ils doivent se vérifier dans les faits, lorsque des projets engagent l'avenir de la capitale et la vie quotidienne de ses habitants. Le refus d'un référendum sur les projets d'urbanisme de la tour Triangle ou de Bercy Charenton, alors même qu'ils impliquent des tours de très grande hauteur ? L'absence de consultation citoyenne sur la création d'une police municipale, contre laquelle madame Hidalgo s'était pourtant toujours opposée par principe ? L'entêtement à bétoniser le TEP Ménilmontant contre l'avis des riverains et des associations ? Les opportunités de concrétiser une logique participative ont été nombreuses sous cette mandature : jamais elles n'ont été suivies par l'exécutif municipal. Tandis que la ville a multiplié les instances de participation, elle les a vidées de leur substance en leur ôtant toute capacité à peser sur le cours des choses.

Je souhaite proposer une démarche continue qui irrigue l'élaboration des grands projets de la prochaine mandature et qui en rythme la vie démocratique à travers des rendez-vous réguliers en dehors du calendrier électoral. Donner un nouveau pouvoir d'influence et de contrôle aux Parisiens, c'est le contrat démocratique que je veux passer avec eux s'ils me font confiance.

Dans le domaine de la gouvernance aussi Paris a besoin d'une nouvelle respiration.

# TRANSPARENCE & OUVERTURE

**Baisse du nombre de collaborateurs de cabinet à 100 maximum.** Le cabinet de la maire de Paris est aujourd'hui pléthorique avec 165 collaborateurs. Elle ne respecte pas le plafond qu'elle s'était elle-même fixé en 2014 à 135.

**Pas plus de deux mandats.** Je souhaite être pleinement engagé dans mon mandat de Maire de Paris. Beaucoup ont considéré cette fonction comme un tremplin potentiel, je serai au service exclusif des Parisiens. Par ailleurs, au-delà de 2 mandats dans l'exécutif, il naît une forme d'« essoufflement ». Que peut-on faire de plus en 12 ans qu'on n'a pas fait en 18 ans ?

**Exécutif paritaire.** Je m'engage à construire mon exécutif et tous les conseils d'administration de la ville en respectant cet objectif.

**La moitié des présidences de commission sera confiée à l'opposition, contre deux aujourd'hui.**

**Chaque groupe disposera d'un sujet d'investigation par an en donnant des pouvoirs renforcés aux missions d'information et d'évaluation de la ville.**

**Des ressortissants de l'Union européenne en place éligible pour le Conseil de Paris sur mes listes électorales.** Paris, ville-monde, doit se nourrir des expériences des citoyens de l'Union et s'affirmer comme la grande capitale européenne.

**Franchir un cap sur « l'open data » avec un dispositif plus détaillé, en temps réel, afin de favoriser « l'analyse prédictive ».** Mettre le numérique au service politiques publiques municipales. A titre d'exemple, les données collectées via les opérateurs de free-floating ou de Vélib' doivent permettre de mieux orienter les projets en matière de déplacements et de nouvelles mobilités.

# CO-CONSTRUCTION & HORIZONTALITÉ

**Décentralisation de compétences vers les arrondissements.** En particulier la gestion de la propreté, de l'entretien de la voirie et des subventions aux associations, avec la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens avec les maires d'arrondissements. Ils ne disposent aujourd'hui que de faibles leviers d'action, l'essentiel des décisions étant prises à l'Hôtel de Ville. Pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques, je propose de leur donner plus de pouvoir et d'autorité fonctionnelle sur les agents. Les mairies d'arrondissement pourront également mener un dialogue direct avec les communes limitrophes afin de mutualiser des équipements et d'expérimenter des initiatives communes. Je veux libérer les énergies positives entre des voisins qui ont des intérêts à partager, comme par exemple la mairie du 14ème arrondissement avec la mairie de Vanves ou la mairie du 15ème arrondissement avec la Mairie d'Issy-les-Moulineaux.

**Référendums/consultations citoyennes sur les grands projets parisiens, notamment en matière d'urbanisme.** La démocratie participative ne se décrète pas, elle doit se vérifier dans les faits. Sur des sujets clivants - police municipale, ZAC Bercy-Charenton, Ménilmontant, Tour Triangle - Anne Hidalgo aurait pourtant eu la possibilité de donner la parole aux Parisiens. Je m'engage à en faire un outil qui fera partie intégrante du processus de décision et qui sera utile pour réoxygéner le débat public.

**Deux journées par mois passées dans tous les quartiers de la capitale au contact direct des habitants, commerçants et associations.** Des permanences mobiles du Maire seront installées pour faciliter les échanges et construire un lien direct entre les Parisiens et leur équipe municipale. Je serai le maire de la proximité et du quotidien, ainsi que je l'ai toujours été comme élu du XVIIIe.

**Revalorisation du budget participatif pour atteindre progressivement 10% du budget d'investissement en 2026.** Aujourd'hui, seuls 5% du budget d'investissement y sont consacrés. Je souhaite une refonte du dispositif en définissant précisément quels projets seront soumis au vote des habitants et ceux relevant de la compétence « automatique » municipale. Quelle ne fut pas ma surprise de voir inscrite au budget participatif la rénovation de toilettes dans les écoles !

**Conférence métropolitaine afin de renforcer l'horizontalité et la confiance avec les maires des communes de première couronne et d'expérimenter des projets innovants en termes de politiques publiques (logement, économie circulaire,...).** Avec le dossier des voies sur berge ou encore Autolib' et Vélib', les relations se sont nettement dégradées sous cette mandature. Je proposerai de réunir tous les trimestres les maires afin de travailler sur les projets en cours et à venir.

# EVALUATION & EXPÉRIMENTATION

**Audit général indépendant de la Ville.** Les alertes émises tant par la chambre régionale des comptes que par le propre cabinet de l'exécutif municipal sur la situation de l'endettement et les perspectives financières de la ville exigent une vision transparente et objective afin de dégager des marges de manœuvre budgétaire. Les conclusions de cet audit général indépendant seront rendues publiques et feront l'objet d'une consultation citoyenne sur la stratégie budgétaire.

**Commission de suivi du programme municipal.** Elle sera chargée de garantir la bonne application des engagements et de publier annuellement un rapport d'étape. Elle sera présidée par un magistrat (à la retraite) de la Cour des comptes, avec des élus de chaque groupe politique du Conseil de Paris et la représentation de citoyens de chaque arrondissement tirés au sort parmi des électrices et des électeurs ayant participé aux derniers scrutins organisés dans la capitale. Cette nouvelle instance devra bien entendu assurer une représentation strictement paritaire. L'objectif est triple : rendre compte régulièrement de la mise en œuvre du projet approuvé par une majorité de nos concitoyens ; y veiller en confiant à une entité pluraliste le soin d'établir les faits, dans un esprit de transparence, d'exigence et de neutralité ; disposer ainsi d'une « feuille de route » apte à corriger le tir ou à accélérer le rythme, si nécessaire.

**Comptes rendus de mandat chaque année dans tous les arrondissements.** Remplacés sous cette mandature par un seul rendez-vous annuel centralisé, je souhaite renouer avec l'exercice citoyen instauré par Bertrand Delanoë qui permettait un véritable dialogue avec les Parisiennes et les Parisiens dans la diversité des arrondissements de la capitale.

**Enquête de satisfaction annuelle sur les services rendus aux Parisiens.** Je souhaite renforcer la culture du service au sein de l'administration. Ainsi, l'objectif de l'enquête annuelle de satisfaction que je veux mettre en place permettra aux Parisiens de participer à l'évaluation du service public municipal de manière régulière. Ce système sera un outil efficace afin d'identifier avec davantage de réactivité les nouveaux besoins, les points d'amélioration et d'ajuster en conséquence les services.

**Promouvoir l'expérimentation comme mode de conception et de gestion des politiques publiques.** Après un mandat durant lequel l'exécutif a perdu beaucoup de temps et d'énergie à refuser par principe de s'ouvrir à de nouvelles opportunités, la prochaine mandature doit faire de Paris un laboratoire en termes de politiques publiques. En effet, « Une idée est bonne ou elle ne l'est pas, elle ne connaît pas d'étiquette ». Dès lors, la seule ligne de conduite qui doit guider le processus de décision doit consister à en vérifier l'efficacité pratique pour ensuite la mettre en œuvre dans l'intérêt général si elle fonctionne. D'un point de vue de méthode, je souhaite ainsi placer l'expérimentation au cœur de la gouvernance de l'exécutif afin de tester de façon pragmatique et souple de nouvelles solutions pour répondre aux problématiques de vie quotidienne et pour anticiper les évolutions urbaines.

# MODERNISATION & INNOVATION

**Extension des horaires des services municipaux.** Il est nécessaire d'adapter les services de la Ville à la transformation des modes de vie des Parisiennes et des Parisiens en accélérant l'élargissement de l'amplitude horaire des équipements municipaux. Paris accuse ainsi, par exemple, un retard important concernant les bibliothèques qui sont encore trop souvent fermées le dimanche ou pour les gymnases et les terrains de sport qui doivent pouvoir accueillir plus largement les associations en horaires décalés. Les services en mairies d'arrondissement, bien souvent ouverts jusqu'à 17 heures en semaine et jusqu'à 12h30 le samedi, n'offrent pas suffisamment de flexibilité au regard de la demande des habitants. Je souhaite également expérimenter la mise à disposition des écoles lorsqu'elles sont fermées le week-end ou en période de vacances scolaires afin de permettre à des associations choisies par la mairie de les utiliser pour des activités culturelles, sportives ou solidaires.

**Création d'antennes locales de police municipale.** Aujourd'hui, il n'existe ni aucun moyen de contact direct pour les Parisiennes qui ont besoin de joindre la DPSP (ni numéro de téléphone, ni adresse email, ni lieu physique). Pour remédier à cette anomalie, je créerai des antennes de police municipale dans des quartiers stratégiques de la capitale dans lesquelles les Parisiens pourront se rendre.

**Généralisation effective du télétravail dans l'administration.** La ville de Paris doit se montrer à la pointe concernant cette organisation moderne du travail, qui serait à la fois bénéfique en terme environnemental et positive pour le bien-être de ses agents. C'est un réel enjeu de ville durable et de qualité de vie. Un tiers des 55 000 agents de la ville habitent en 2ème couronne : un jour de télétravail représenterait pour eux une économie de 3 heures de transports. Pourtant Paris s'est limité à un objectif de 1500 agents en 2020 (dont on ne sait pas s'il sera atteint) alors même que le potentiel se monte à 15 000 à 20 000 postes. A titre de comparaison, en moins de deux ans la Région Ile-de-France a d'ores et déjà permis à 58,8% de ses 1800 agents d'en bénéficier. Nous mettrons en place un plan à grande échelle au niveau de l'administration parisienne dans l'intérêt des agents.

**Réorganisation de l'administration parisienne.** Les 55 000 agents de la ville mènent leurs missions avec un sens aigu de l'intérêt général. C'est pourquoi, dans la perspective d'une amélioration du service rendu aux Parisiens, il est nécessaire de procéder à une réforme de simplification de la technostucture de l'administration afin de remettre les priorités sur des missions de terrain comme la petite enfance, la propreté, la sécurité et la solidarité. Cette réorganisation permettra de disposer de nouveaux leviers d'action et de réaliser un saut qualitatif en matière d'efficacité des politiques publiques.

**Création d'une direction unique de l'espace public, et nomination d'un(e) adjoint(e) en charge de toutes les délégations relatives aux transports, à la voirie, à l'environnement, à la propreté et aux espaces verts.** Face aux nombreux dysfonctionnements dans la coordination des travaux, dans l'entretien de la voirie ou dans la régulation des nouvelles mobilités, il est nécessaire de remettre de l'ordre dans la gestion globale de l'espace public. Ce sont aujourd'hui 4 adjoints qui en ont la charge, situation qui génère une perte d'efficacité dans la communication et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Je veux absolument apaiser l'espace public de manière durable. Je réaliserai grâce à cette restructuration des économies de personnel dans la technostucture (directions et sous-directions, postes de communication...).

**Ouvrir l'ordre du jour des séances du Conseil de Paris aux questions des internautes.** Je propose d'introduire une séquence dédiée aux questions déposées par les Parisiens par voie numérique lors des questions d'actualité. Ce nouvel outil participatif serait là un moyen complémentaire d'interpellation par les citoyens, simple et direct, à chaque séance du Conseil de Paris.

**Création d'une cellule en charge du dossier prioritaire du nord-est parisien.** Afin de mener efficacement un plan d'urgence en faveur des quartiers nord-est qui concentrent nombre de difficultés de la capitale, je créerai une cellule dédiée. Elle regroupera les adjoints en charge de l'espace public, de la sécurité, des questions sociales et de l'exclusion, de responsables associatifs, des riverains et des commerçants, ainsi que des services de l'État. Elle aura pour objectif de concevoir un plan d'actions transversales et de suivre leur application de manière très régulière en se réunissant chaque mois.